

---

Le 19-12-2025

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Le 29 octobre 2004, à Rome, les chefs d'État et de gouvernement du système de l'Union européenne adoptaient le « Traité établissant une constitution pour l'Europe » (TCE). La France, comme quelques rares autres pays, décidait d'organiser un référendum pour le ratifier. Il eut lieu le 29 mai 2005. Avec une participation de 69,33 %, le NON l'emportait avec 54,67 %. L'adoption du Traité de Lisbonne a été un coup d'État pour se débarrasser du vote des Français. Vingt ans après le NON des Français, où sont passés les tenants du NON ?

Intervenants : Fadi Kassem (PRCF), JRCF, Danielle Gousot (RPS-Fiers), Jacques Nikonoff (Dynamique populaire constituante) et Michèle Dessenne (PARDEM)

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire